Dans la Capitale

De droite et de gauche.

Sa Grâce Mgr Duhamel était à l'Orignal, aujourd'hui.

La vente annuelle des bancs aura lieu le deuxième dimanche d'août.

Le club de "cricket" de Toronto, est au Russell.

Il y aura séance du conseil de ville, ce soir, à 7.30 hrs.

Le Rév. M. Ouellette, curé du Calumet, officiait à la Basilique, hier.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 1a

M. C. Paradis, qui a été victime de l'accident de samedi, est aujourd'hui un peu rétabli de ses blessures.

Le thermomètre à 10.5 hrs. a.m. marquait 85°, à 11.10 hrs. a.m. 88° à l'ombre, chez M. Rosenhall, rue Sparks.

On a terminé la toiture en tole de la nouvelle résidence de M. P. L. Foisy, épicier. On doit commencer les travaux de plâtrage de suite.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

Une messe sera dite le 20 courant à 7.30 du matin, dans la chapelle du couvent des Sœurs Grises, rue Water, pour les membres des sociétés St Jérôme et Ste Elizabeth.

L'excursion des membres de la fanfare de Ste Anne, a lieu ce matin. Un grand nombre de personnes y ont pris part. Les excursionnistes sont accompagnés du Rév. M. Routhier, V.-G.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Les Rév. M. Prud'homme est très souffrant des suites de l'accident dont il a été la victime, la semaine dernière, ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés qu'il vaque à ses nombreuses occupations curiales.

Vers 11 hrs., aujourd'hui, un cheval attelé à une voiture fut effrayé par un char urbain et a pris le mors aux dents, sur la rue Sussex. Le cheval dans sa course effrénée endommagea beaucoup la voiture.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.

Le contrat pour la nouvelle école du quartier 5, Hull, a été accordé à M. J A Derouin. Le chiffre de la soumission est de $15,000 et la construction de l'école doit être terminée pour le 15 septembre.

A la messe de 8 hrs., hier, M. le grand vicaire Routhier a condamné fortement ceux qui profanent le saint jour du dimanche en allant passer la journée sur les bords de la rivière Ottawa, ou dans les buvettes, au lieu d'assister aux exercices religieux. M. le grand vicaire a aussi condamné la négligence des parents qui permettent à leurs filles et garçons de 13 et 15 ans de se promener seuls le soir sur la rue à des heures indues.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Samedi soir, M. Gédéon Meilleur, fils, commis chez Charlebois frères, rue St Patrice, a été victime d'un accident vraiment déplorable. Il était à préparer des liqueurs spiritueuses dans le soubassement de l'épicerie et il en répandit quelques gouttes sur sa chemise. Quelques instants plus tard il alluma une allumette, et de suite le feu se communiqua à ses vêtements, lui brûlant horriblement les deux mains et le bras droit. M. le Dr Valade fut mandé en tout hâte, et ayant ordonné que le blessé fut transporté chez lui, il lui prodigua les premiers soins que requérait son état. M. Meilleur est très souffrant.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits; bonne table; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

Hier, les amis du Sacré Cœur de Jésus, section Ste Anne, se rendaient à St Joseph d'Orléans, en promenade. Après avoir assisté à la grand'messe, chantée par le Rév. M Philippe, curé de cette paroisse, ils se rendirent chez M. Gauthier, qui mit son bocage à la disposition des amis du Sacré-Cœur. Vers les 3 hrs. ils décidèrent de faire jouer une partie de *base ball* par les *Tricolor* et *Sports*. Cette partie a été gagnée par MM. H. Vezina, A. Leclerc, A. Côté, H. Côté, A De Varennes, J. Bois, Z. Gauthier, A. Gauthier et D Amyotte. Nos remerciements au Rév. M. Philippe et à M. Gauthier pour leur cordiale hospitalité. Nous n'avons qu'à féliciter M. Picotte de l'habile manière avec laquelle il s'est acquitté de la charge de juge, qui lui avait été confiée.

UN SPORT.

DECES

Hier, à l'âge de 10 mois, Marianne Alice, enfant de Jos. E. Favreau, gardien de la station du feu No. 5.

Les funérailles auront lieu à la Basilique demain 17 juillet à 3 hrs. p m. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, station du feu No. 5, rue Cumberland.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

A Templeton, le 15 courant, M Joseph Laurin, senior, à l'âge de 69 ans

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant, à 8 hrs. du matin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Ottawa, dimanche matin, 15 courant, M. Joseph Philion, à l'âge de 60 ans.

Les funérailles auront lieu demain, mardi, le 17 juillet, à 8 hrs.

Le convoi funèbre partira de la résidence du défunt, 176 rue King, à 7.30 hrs.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Qu'il repose en paix.

CORRESPONDANCE

UN MOIS APRÈS.

M le Directeur

Le cinq juin un des plus beaux, des mieux bâtis et des plus riches quartiers de la ville de Hull était au trois quart détruit par le feu.

Naturellement, tout le monde s'attendait que le conseil de ville viendrait au secours des incendiés, prendrait les moyens de prévenir de futurs incendies, ferait des règlements qui auraient au moins une apparence de légalité pour empêcher de nouvelles constructions en bois et adopterait une ligne de conduite telle, que les capitalistes, les compagnies d'assurance ne perdraient pas tout à fait confiance dans l'administration de nos affaires civiques.

Tout le monde s'y attendait,—tout le monde s'y attend encore mais je crois qu'on attendra longtemps.

Depuis le feu, qu'avons-nous vu, que constatons-nous ?

La corporation a fait ériger deux bâtisses en bois, une pour les étaux du marché, l'autre pour y placer, temporairement, dit on, le greffier de la Cour de Circuit, et le greffier du conseil.

Une ou deux expériences ont été fatales et ont eu pour résultats la perforation des tuyaux de l'aqueduc qui n'ont pu supporter une simple pression pouvant jeter l'eau à trente pieds ; aujourd'hui il est tristement avéré que si l'aqueduc existe, il ne peut être utile ou efficace en cas d'incendie.

On a fait un règlement—on qualifie ainsi une simple motion bien inoffensive — pour défendre dans certaines rues la construction de nouvelles bâtisses en bois ;—et, pour donner le bon exemple de soumission à la loi, la corporation elle-même bâtit en bois !

Mais d'un autre côté, la corporation ne néglige pas ses privilégiés. Certaines rues prises çà et là se pierrottent, s'améliorent, s'ouvrent, et il ne serait pas surprenant qu'on nous gratifiât d'un "jardin des plantes," tout comme à Paris.

Cependant la situation n'est pas gaie, et en face de tout ce qui se passe, de tout ce qui se tripote, de cette apathie incroyable des citoyens, pour tout ce qui ne les regarde pas de près, disons même de très près—en présence du refus des compagnies d'assurance sur le feu de continuer à prendre des risques dans la cité de Hull, du refus des capitalistes d'engager leurs capitaux dans une ville où personne a quelque souci des affaires publiques, lorsqu'il croit n'en rien retirer, il est temps d'avoir le courage d'élever la voix, de dire la vérité, nette, sèche, sans gants blancs, comme sans réticence.

On me reproche de déprécier la ville—on me dit qu'il vaut mieux ne rien dire et laisser faire.

Non, messieurs, pour les populations comme pour les individus il arrive un jour que Dieu met un terme aux agissements, aux actions contraires aux grands enseignements du Décalogue.

Ce jour-là est arrivé pour nous—Vous avez eu, messieurs mes concitoyens, trois grands feux en moins de 8 ans; —en 1886, vous supportiez des pertes énormes, et voilà qu'en 1888 un autre incendie qui vaut à lui seul, les deux précédents, vous enlève votre église, votre couvent, et vous fait subir une perte de plus d'un demi million de piastres, sans que pour celà vous songiez un instant à vous occuper de ceux qui sont au timon des affaires de notre ville ?—et vous voudriez que l'on chantât sur les toits—"Hull est prospère, Hull est riche, vive Hull" —quand nous sommes ruinés et qu'on travaille à ruiner tout le monde.

Vous croyez que les hommes d'affaires, que les compagnies d'assurance, que les capitalistes sont tous des aveugles ou des idiots, qu'à l'abri des chantiers de bois, des piles de planches et derrière les moulins de ceux qui font fortune à votre nez, vous pouvez impunément et indéfiniment continuer à ne pas vous préoccuper de vos voisins, de votre ville, des affaires publiques.

Détrompez vous ; et puisque l'intérêt personnel semble être à peu près le seul mobile de vos actions je vous dirai—Aux grands maux, les grands remèdes.

Que nous répondent les compagnies d'assurance, que nous disent les capitalistes, lorsqu'on s'adresse à eux pour assurer nos maisons, pour obtenir des capitaux ?—

"Il n'y a aucune sécurité dans "Hull—vous avez un aqueduc défi "soire,—serait-il bon à quelque "chose que vous ne savez même "pas le faire fonctionner,—vous "n'avez ni pompe, ni pompiers "sérieux, votre conseil de ville "passe des règlements qu'il s'empresse de transgresser tout le premier,—vous bâtissez des ponts "qui menacent de crouler un six "mois après livraison, vous n'avez "même pas la précaution de faire "un acte valable et valide pour des "entreprises de 12 à 15 mille piastres, on vous dirait des aveugles "nés."

Voilà ce qu'on nous répond et j'en passe.

Que faut il faire ou dire pour réveiller nos concitoyens de leur sommeil léthargique ?—quelle batterie galvanique faut il faire mouvoir pour ouvrir les yeux de tous ceux qui ne veulent pas voir au delà du fond de leur gousset?

J'ai perdu quatre mille piastres au dernier feu—je crois que c'est assez—et quoiqu'on dise, quoiqu'on fasse, quoiqu'on pense, mes excellents concitoyens apprendront sous la houlette de qui ils vont à la ruine.

Au revoir messieurs.

ACHILLE TALBOT.

Hull, 14 juillet 1888.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUS DE STOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

BON COTON JAUNE	3 CENTINS
INDIENNES, GRAND ASSORTIMENT	4½ "
BONS COTONS BLANCS	5 "
LAINAGES PESANTS	10 "
MEILLEUR SHIRTING, 30 POUCES	12½ "
NAPPES	15 "
CACHEMIRES NOIRS	15 "
TWEED PESANT TRES-FORT	25 "
PANTALONS EN TWEED POUR HOMMES	$1.00

ET 300 PAIRES DE COUVERTES BLANCHES, TOUT LAINE, ACHETÉES EN JOB VALANT $4.00 POUR $2.25.

BRYSON. GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA."

JOURNAL QUOTIDIEN

ET

HEBDOMADAIRE

BUREAUX

414, 416 RUE SUSSEX,

ATELIERS

116, RUE ST PATRICE

OTTAWA

On exécute à ce bureau

TOUTES SORTES

D'IMPRESSIONS

TELLES QUE

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte,
Déclarations sur billet,
Demandes de plaidoyer,
Comparutions,
Subpœnas,
Affidavits,
Obpositions,
Fiat,
Inscriptions

Etc., etc., etc

Pour les Greffiers et les Commissaires

Livres,
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Chèques,
Billets,
Traites
Enveloppes

POUR NOTAIRES

Contrats de vente,
Contrats de mariage,
Blancs de billet,
Procurations
Quittances,
Transports,
Protêts,
Obligations, etc

Catalogues,
Listes de prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires
Etc., etc., etc

LE TOUT

SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE

Un an pour la ville.....$4.00.
" " En dehors de la ville.....$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00.
Invariablement payable d'avance.

Ecurie de louage d'Ottawa.

G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES
—DE—

Poêles, Meublés, Vaisselles, Verrerie Chinoise, Marchandises de Fantaisie, Meubles en Saule, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Prelats, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

GEORGE PHILBERT,
Peintre d'Enseignes et de Maisons
Coin des rues Dalhousie et St Patrice

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A DORMIR, ETC.

PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE
VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts

Annie A. Lawyer M.D., C.M., gradué du "Queen's University" Kingston. Bureau : 82½, rue Sparks, Résidence-122, rue Slater, Ottawa. Spécialité : maladies des femmes et des enfants.

Canadian Bank of Commerce,
AFFAIRES GENERALES DE BANQUE.
DEPARTEMENT D'EPARGNES.
Traites sur la Colombie Anglaise et San Francisco
SCRIPS des Territoires du Nord-Ouest.
R. GILL,
19j-3f Gérant.

AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 4 heures VENDREDI, le 22 courant, pour l'érection d'une EGLISE EN PIERRE SUR LA RUE CUMBERLAND.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre de "Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel," égal à cinq pour cent du montant de la soumission, qui sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accomplir les conditions de son contrat après en avoir été requis.

Si les soumissions ne sont pas acceptées le chèque sera remis.

On devra fournir des sûretés pour la due exécution du contrat.

La plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

STATUTS DU CANADA

ET

PUBLICATIONS OFFICIELLES

—:o:—

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B. CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie. Ottawa, Mars 1887. 13ins

Des Chambres Meublées

Peuvent être obtenues avec ou sans pension en s'adressant à

MADAME HANBERRY,
1m-3f-p-s 117 rue Albert.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE

CONDAMNE A MORT

PREMIERE PARTIE

VI

—Est-ce qu'il y avait du monde dans le bois ?

—Je ne sais pas.

—Vous n'avez rencontré personne ?

—Excepté deux garçons de l'Ermitage que je connais....

—De telle sorte, insista le juge devenu tout à coup très grave, presque dur.... aucun témoin ne vous a vu ?....

—Oh ! je ne voudrais pas l'affirmer.... j'étais occupé après mon bœuf.... que je n'avais pas le temps de regarder.... Du reste, ajouta naïvement le boucher, personne ne peut vous raconter mieux que moi ce qui a eu lieu ?

—Continuez, dit le juge sèchement.

Le visage de M. de Valtemare était changé. Il avait pâli. Et la pâleur mettait une teinte terreuse sur le jaune foncé de la face. La certitude de la culpabilité de Lauriot commençait à pénétrer dans l'esprit du magistrat. d'abord il avait douté, au premier aspect du jeune homme. Il ne lui semblait pas que cette figure rouge et naïve, aux gros yeux bleus, que cet air de bonté répandu sur la physionomie fût un masque trompeur derrière lequel se cachaient des pensées sinistres, derrière lequel se dérobait un crime horrible. Maintenânt tout cela ne lui paraissait pas impossible. Le boucher, pour sauver sa tête, jouait une comédie admirablement bien étudiée. Voilà ce que le juge d'instruction se disait.

—Combien de temps a duré cette poursuite ? demanda t-il.

—Dame ! au moins deux heures.... Je n'ai pu rattraper le bœuf que dans les bois de Chaville.... Après celà, il a fallu revenir.... Il était près de onze heures quand je suis rentré à la boucherie par l'écurie, comme cela m'arrive toutes les fois que je suis en retard.... afin de ne pas réveiller la mère et la petite qui dorment.... Vous dites que ma sœur m'a tout de même entendu ?.... c'est possible.... Elle a le sommeil si léger, la pauvrette.... c'est comme un oiseau.... Aussitôt rentré, je me suis mis au lit et c'est le lendemain matin qui était hier, à huit heures, que la Fine est venue m'apprendre qu'on avait assassiné Charlotte.... Voilà tout ce que je sais, monsieur le juge, tout.... je n'ai plus rien à dire.... J'espère bien qu'on va me rendre la liberté, n'est-pas ?.... Est-ce que vous avez vu dans ce que je vous ai dit quelque chose qui pusse me faire accuser du meurtre de Charlotte ?.... Non.... on a pu croire tout de suite, par ce que je suis un boucher.... que je suis coupable.. mais ça ne tient pas longtemps, des soupçons pareils, n'est-il pas vrai ?

—Taisez-vous ! dit le juge.... attendez que je vous interroge....

C'est que je voudrais m'en aller le plus vite possible, voyez-vous, on doit être inquiet à la maison.... je suis sûr que Denise plure toutes les larmes de ses yeux et que la mère est malade..

M. de Valtemare haussa les épaules :

—C'est bien.... je vous ai prié de vous taire, fit-il avec rudesse

Le brave garçon, très rouge, embarrassé, ne dit plus mot.

Le juge d'instruction fit un signe à son greffier.

—Apportez les scellés.

Le greffier sortit, méthodique, ne se pressant pas. Quelques instants après, il déposait sur le bureau du juge les deux morceaux du bâton auxquels adnérait des cheveux collés avec du sang ; les empreintes moulées des pas trouvés dans le Champ-Loissau ; une jarretière ! une pièce de cotonnade bleue ; une paire de gros souliers.

Après quoi il reprit sa place et attendit.

—Jacques Lauriot, dit le juge vous êtes accusé d'avoir assassiné Charlotte Gélibert, votre fiancée.

—C'est faux ! dit le boucher avec violence.

—Reconnaissez-vous ceci ?....

Et le juge montrait les deux morceaux ensanglantées du fouet qui avait servi à l'assassin....

—Oui, c'est mon fouet....

—C'est avec ce fouet que vous avez tué Charlotte, en lui portant un coup terrible à la tempe Le bâton s'est cassé en deux ..ce sang est celui de la jeune fille... ces cheveux sont les siens... Avouez !

—Mon Dieu ! dit Lauriot avec un rugissement.... moi, avouer ça?.... Vous êtes fou !....

—Soyez plus respectueux !

Lauriot haussa les épaules. La colère le gagnait. Il avait des tremblements dans les mains.

—Ce bâton a été retrouvé dans l'abattoir Voulez-nous nous expliquer comment. puisque vous niez le crime, il a pu être apporté là .... Vous l'aviez à la main en revenant de Viroflay.

Oui je l'avais.... je vous ai déjà expliqué ce qui s'est passé.... quand Charlotte m'a quitté je lui ai donné pour se protéger.

—No persistez pas dans ce système de défense.... Vous avez inventé cette poursuite de votre bœuf, afin d'expliquer l'emploi de votre temps à l'heure ou Charlotte était assassinée.... vous avez tort de vouloir tromper la justice, vous vous enlevez de cette façon le bénéfice qui pourrait résulter de circonstances atténuantes. Dans votre intérêt, Lauriot, je vous adjure de dire la vérité...

—Je dis ce qui est, entendez vous bien ?

—Non vous mentez, tout le prouve... vous avez tué Charlotte, soit dans le bois de Meudon, soit près de votre abattoir. Puis, pour cacher votre crime, vous avez traîné, le corps dans la plaine. Voici une jarertière, retrouvée au coin de la haie du jardin... voici une poignée de cheveux pleins de sang qui était attaché à une touffe de buis.. voici un soulier qu'on a retrouvé au bas du côteau, à l'entrée du bois... une pièce de cotonnade de la robe de la victime qui flottait à une branche d'églantier.... toutes ces traces venaient en droite ligne de la boucherie... hier matin, les traînées dans l'herbe étaient visibles... à deux reprises le cadavre s'est échappé de vos mains, vous-même, vous avez tombé...

Lauriot eut un éclat de rire strident qui fit sauter le greffier sur son fauteuil et passer un petit frisson dans les épaules du juge, habitué pourtant à tous les désespoirs.

—Mais si j'avais tué cette enfant, dit-il d'une voix si enrouée qu'elle était presque inintelligible, est ce que j'aurais eu besoin de la traîner comme vous dites... je l'aurais portée des heures dans mes bras... je suis fort, c'est connu...

—L'horreur de ce crime vous enlevait votre présence d'esprit.

Le boucher baissa la tête et se mordit les lèvres jusqu'au sang. Il sentait qu'il n'était plus maître de lui. Il faisait des efforts pour retrouver le calme, mais vainement. Toute sa nature tranquille était bouleversée Dans cette âme naïve et simple, une effroyable tempête grondait

Ses poings s'ouvraient et se fermaient, comme pour briser ces liens qu'il ne voyait pas, mais dont chacune des questions du juge appesantissait sur lui la lourdeur.

Celui-ci, froidement, continua:

—Voici le moule des pas qui ont été relevés dans le Champ-Loiseau ; la longeur et la largeur de vos gros souliers ferrés s'adaptent parfaitement à ces empreintes. ..

—Mais comment peut-on le savoir ?.... Les chaussures que je portais ce jour là, je les ai aux pieds....

M. de Valtemare eut un sourire sceptique.

Il désigna les souliers qui étaient sur son bureau...

—Reconnaissez-vous ceux là pour vous appartenir ?..

—Certainement.

—Eh bien, regardez !

Le juge prit les souliers, les posa doucement dans le moule des empreintes prises au Champ Loiseau.

Ils s'y adaptaient, de tous les côtés.

—Etes-vous convaincu de l'inutilité de vos dénégations ?

Lauriot ne répondait pas. Il était devenu tout à coup horriblement pâle.... il avait un regard affolé...

—Eh bien ? dit le juge qui triomphait.

—Je ne sais pas, moi, dit le boucher.... Il n'y a tant de chaussures qui se ressemblent.

—Oh ! vous ne pouvez pas vous y tromper... Il y a huit jours, vous avez dit au cordonnier Pillet votre voisin : "J'ai des brodequins à ressemeler... il faudra que je vous les donne, père Pillet." Vous les avez montrés au cordonnier. Celui-ci remarqua qu'il manquait une dizaine de clous en dedans... Or, ces brodequins les voici.. le père Pillet les a reconnus... voici la place des clous qui manquent... et, sur les empreintes du champ, cette place est très visible... Si vous niez encore, c'est l'évidence même qui vous condamnera.

Lauriot baltutia quelque chose...

—Que dites-vous ? demanda le juge qui n'avait pas entendu.

Mais maintenant, il se taisait, examinant avec un regard terrifier ces souliers qui le condamnaient. Il essaya pourtant de réagir encore... il eut un geste de la tête comme s'il eût voulu chasser un cauchemard.

(*A continuer*)